

Quartier Centre

Ville de Vence

1 958 habitants



3% de la population des quartiers prioritaires des Alpes-Maritimes réside sur le quartier Centre à Vence

Note méthodologique :

L'Insee a transmis en 2015 une estimation de données à partir des chiffres du RP 2010 aux contours exacts des nouveaux quartiers prioritaires. A partir des ratios transmis par l'Insee, le Compas a ré-estimé (dès qu'il était possible de le faire) les sous-populations de chacun des quartiers.

	Nb d'habitants 2013	Part parmi l'ensemble de la population des quartiers prioritaires
Nice - Les Sagnes	1 281	2,1%
Nice - Las Planas	1 328	2,2%
Grasse - Les Fleurs De Grasse	1 407	2,3%
Drap - La Condamine	1 555	2,5%
Nice - Palais Des Expositions	1 731	2,8%
Vence - Centre	1 958	3,2%
Carros - Centre	2 001	3,3%
Cannes, Le Cannet - Genêts - Oliviers - Saint-Pierre	2 009	3,3%
Vallauris - Coeur De Ville - Hauts De Vallauris	3 347	5,4%
Nice - Centre	3 859	6,3%
Cannes, Le Cannet - Ranguin-Frayère	4 029	6,6%
Grasse - Grand Centre	6 984	11,4%
Nice, Saint-Laurent-du-Var - Les Moulins - Le Point Du Jour	7 795	12,7%
Nice, Saint-André-de-la-Roche - Ariane - Le Manoir	10 217	16,6%
Nice - Paillon	11 919	19,4%
Ensemble des QP des Alpes Maritimes	61 420	100%

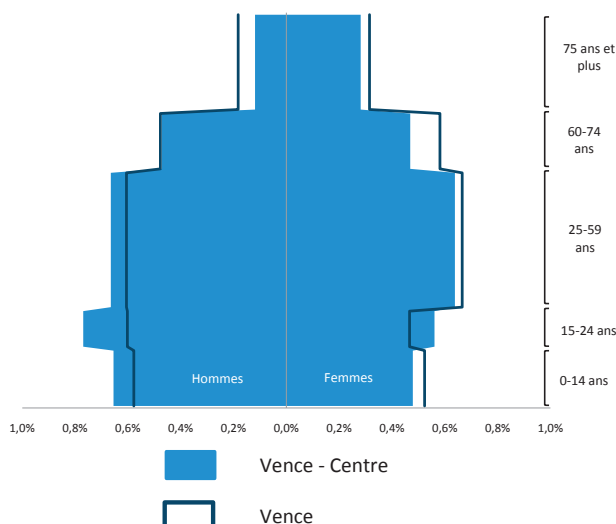
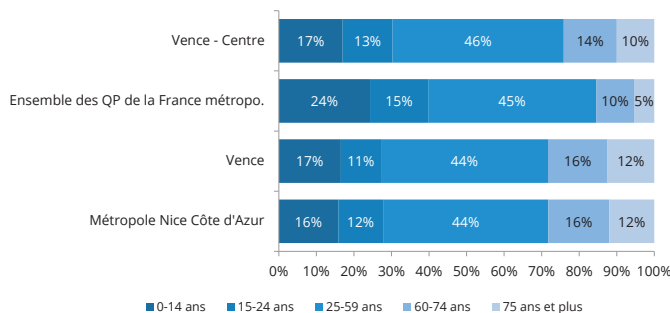
Source : CGET & Insee 2013

61 420 habitants résident sur les 15 quartiers de la politique de la ville des Alpes Maritimes (hors quartier «Résidence Sociale Nicéa» de Nice non diffusé par l'Insee).

3% résident sur le quartier prioritaire Centre (**1 958 habitants**), le seul de la commune de Vence.

Une faible proportion des moins de 25 ans

Répartition de la population par tranches d'âge
Source : Insee, RP 2010



A l'inverse de l'ensemble des quartiers prioritaires français, le quartier Centre de Vence possède une population aussi âgée que son environnement géographique.

Ainsi 30% de sa population a moins de 25 ans (**330 enfants de moins de 15 ans et 260 jeunes de 15-24 ans**).

La population en âge d'être active (**les 25-59 ans**) représente **46%** des habitants du quartier (**890 personnes**).

24% du quartier a 60 ans ou plus (dont **280 personnes de 60-74 ans et 200 de 75 ans et plus**).

Sur le quartier, on observe que **les jeunes hommes sont plus nombreux que les jeunes femmes (58% contre 42%)**. Au delà des 75 ans, les femmes sont plus représentées que les hommes (70% contre 30%). La répartition par sexe aux âges actifs est par contre équilibrée.

Équilibre démographique entre les moins de 20 ans et les 60 et plus

L'indice de jeunesse permet de mesurer le vieillissement à venir sur le territoire.

Contrairement à l'ensemble des quartiers prioritaires de France métropolitaine (2,1), le

rapport entre les moins de 20 et les 60 ans et plus est équilibré sur le quartier Centre (1,0).

Cet indice est légèrement plus faible au niveau communal (0,8)

L'indice d'évolution des générations âgées est en revanche très proche de celui de la commune ou de l'agglomération. **Le quartier compte ainsi en 2010, 1,4 fois plus de 60-74 ans que de 75 ans et plus.**

Le vieillissement à venir de ces générations est proportionnellement moins important qu'en moyenne sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine (il est de 1,9 à l'échelle nationale en 2010).

	Indice de jeunesse	Indice d'évolution des générations âgées		
		60-74 ans	75 ans et plus	indice
Vence - Centre	1,0	276	196	1,4
Ensemble des QP de la France métropo.	2,1	485 285	259 459	1,9
Vence	0,8	3 062	2 396	1,3
Métropole Nice Côte d'Azur	0,8	87 361	64 486	1,4

Source : Insee, RP 2010

Note méthodologique :

L'indice de jeunesse rapporte le nombre de moins de 20 ans à la population de 60 ans et plus. Supérieur à 1, l'indice de jeunesse marque la prédominance des personnes de moins de 20 ans sur celles des 60 ans et plus. Plus l'indice est élevé et plus la population est jeune, plus il est faible et plus elle est âgée.

L'indice d'évolution des générations âgées rapporte les 60-74 ans aux 75 ans et plus. Plus cet indice est important plus le vieillissement à venir de la population risque d'être important (basculement des 60-74 ans dans la génération des 75 ans et plus).

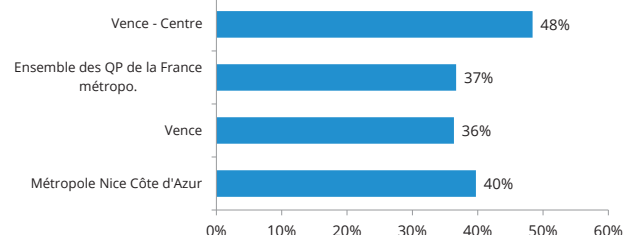
Près de la moitié des ménages du quartier Centre vivent seuls

	Nb de personnes par résidence principale	Nb de ménages
Vence - Centre	1,7	1 152
Ensemble des QP de la France métropo.	2,3	2 089 043
Vence	2,2	8 515
Métropole Nice Côte d'Azur	2,1	251 660

Source : Insee, RP 2010

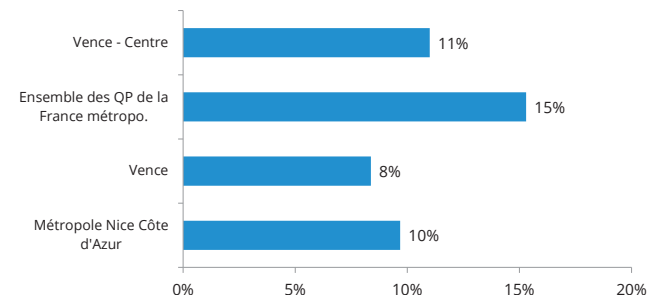
Part des ménages d'une personne parmi l'ensemble des ménages

Source : Insee, RP 2010



Part des familles monoparentales

Source : Insee, RP 2010



Le nombre de ménages sur le quartier est estimé à 1 150, soit 14% du total communal.

La taille moyenne des ménages (nombre de personnes par résidence principale) est moins élevée qu'à l'échelle communale et qu'en moyenne sur l'agglomération (1,7 contre respectivement 2,2 et 2,1).

La proportion de personnes seules explique ce phénomène puisqu'elle est plus importante sur le quartier qu'en moyenne sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine (48% contre 37%) ; c'est 12 points de plus qu'en moyenne communale. **On estime ainsi à 190 le nombre de personnes seules sur le quartier. Parmi elles, 120 sont des femmes et 70 des hommes.**

La structure de l'habitat (présence de logements sociaux) au sein des quartiers prioritaires induit une forte concentration des ménages monoparentaux, ménages bien souvent les plus précaires sur le plan monétaire. **Sur le quartier, 11% des ménages sont monoparents, soit 130 (contre 8% à l'échelle communale).**

Nb : La donnée sur les «grands» ménages (6 personnes et plus) pour le quartier Centre de Vence n'est pas disponible.

69% des ménages sont locataires de leur logement

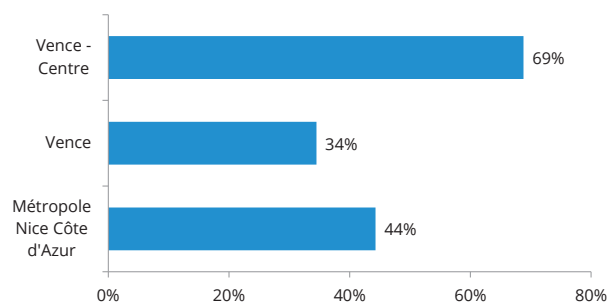
La proportion de **locataires** au sein du quartier est nettement plus forte qu'à l'échelle communale, puisqu'elle atteint **69%, soit environ 790 ménages**.

Note méthodologique :

La part des ménages locataires du graphique ci-contre n'est pas issue des données du RP 2010, mais de la source fiscale FiLoSofi 2012/4 (au même titre que les revenus de la partie suivante). La donnée à l'échelle de l'ensemble des QPV, n'est pas disponible pour cette source.

Part des ménages locataires de leur logement

Source : Insee, FiLoSofi 2014



Deux fois plus d'étrangers qu'en moyenne communale

	Nb d'étrangers	Part d'étrangers dans la population
Vence - Centre	303	16%
Ensemble des QP de la France métropo.	893 693	19%
Vence	1 779	9%
Métropole Nice Côte d'Azur	51 439	10%

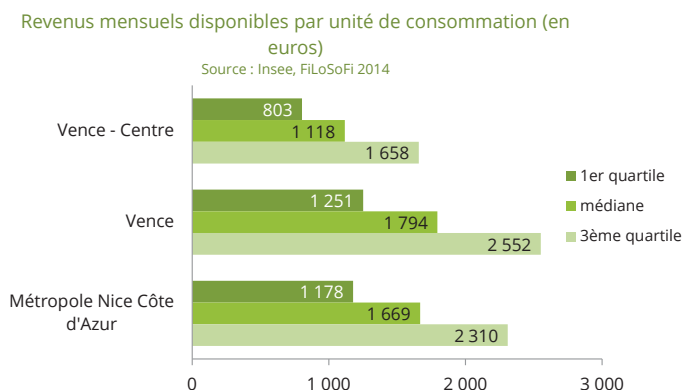
Source : Insee, RP 2010

16% de la population du quartier est d'origine étrangère, soit environ 300 personnes. A l'image de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la part d'étrangers est plus importante que sur les territoires non-inscrits à la Politique de la ville (9% d'étrangers en moyenne communale).

Un niveau de vie médian de 1 118€ par mois

Avec un niveau de vie médian de 1 118€ par mois dans le quartier, l'écart atteint 680€ avec celui de la commune.

L'écart est moindre au sein des populations pauvres puisqu'il est de 450€ au niveau du 1er quartile. En revanche, les 25% les plus aisés du quartier prioritaire ont un niveau de vie au minimum plus faible de 890€ que ceux de la commune.

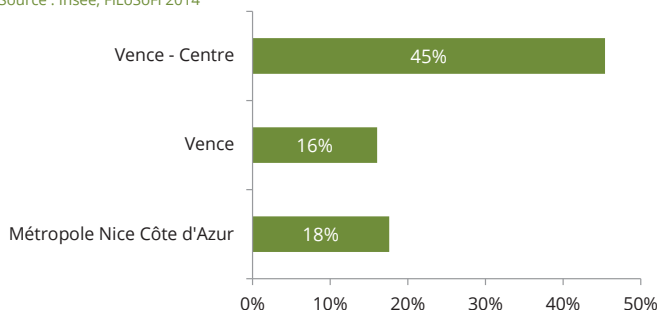


Note méthodologique :

Les données sur les niveaux de vie et les taux de pauvreté proviennent de la source fiscale FiLoSoFi 2014. Le revenu disponible par unité de consommation (UC), également appelé «niveau de vie», est le revenu disponible par «équivalent adulte». Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent. Toutes les personnes rattachées au même ménage fiscal ont le même revenu disponible par UC (ou niveau de vie).

45% de la population vit sous le seuil de pauvreté

Taux de pauvreté
Source : Insee, FiLoSoFi 2014



Avec un niveau de vie plus faible, le taux de pauvreté relevé sur le quartier est logiquement plus important qu'à l'échelle de la commune. Ainsi, **45% de la population du quartier vit sous le seuil de pauvreté national, soit environ 890 personnes.**

Note méthodologique :

Le taux de pauvreté représente la part des personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60% du revenu médian national (soit un niveau de vie inférieur à 1 010€ par mois et par unité de consommation en 2014). Compte tenu de la prise en compte des structures familiales (nombre d'unités de consommation),

- une personne seule est pauvre si elle vit avec moins de 1 010€ par mois ;
- un couple sans enfant à charge est pauvre s'il vit avec moins de 1 510€ par mois en cumulant l'ensemble des ressources du ménage ;
- une famille monoparentale avec un enfant est pauvre dès lors qu'elle présente un niveau de vie inférieur à 1 310€ par mois ;
- un couple avec deux enfants est pauvre si la somme des ressources du ménage n'atteint pas 2 120€ par mois.

15% des ménages bénéficient des minima sociaux

	Allocataires des minima sociaux	Taux de couverture des ménages	Allocataires selon prestation		Part des ménages couverts selon prestation	
			AAH	RSA socle	AAH	RSA socle
Vence - Centre	168	14,6%	68	100	5,9%	8,7%
Vence	650	7,6%	330	320	3,9%	3,8%
Métropole Nice Côte d'Azur	27 017	7,6%	11 878	15 139	4,7%	6,0%

Source : Cnaf 2015 & Insee RP 2010

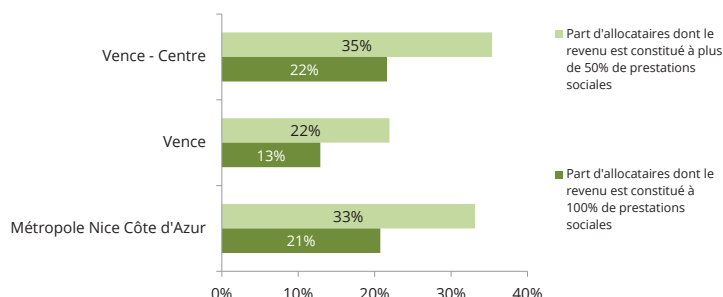
15% des ménages du quartier sont couverts par les minima sociaux en 2015, soit 170 ménages. La proportion est ainsi supérieure de **7 points** à la moyenne communale. Plus de la moitié de ces allocataires sont bénéficiaires du **RSA Socle (60% soit 100 ménages)**. Ainsi 9% des ménages recensés en 2010 par l'Insee touchent cette allocation.

Note méthodologique :

Les données des allocataires issues de la Cnaf 2015 sont transmises par l'Insee aux contours exacts des quartiers prioritaires. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QP de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

22% des allocataires du quartier ont des revenus dépendant totalement des prestations

Le niveau de dépendance des allocataires aux prestations sociales
Source : Cnaf 2015



Du fait d'un niveau de vie relativement faible de la population du quartier, la dépendance aux prestations reste très importante.

Ainsi, 35% des allocataires de la Caf ont des revenus dépendant pour moitié de ces prestations (soit 180 ménages) et 22% ont des revenus dépendant totalement des prestations (110 ménages), contre respectivement 22% et 13% en moyenne au niveau communal.

12% des assurés sociaux couverts par la CMU-C

	Population couverte par la CMU-C	Répartition selon la tranche d'âge			Taux de couverture des assurés sociaux			
		Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Total
Vence - Centre	215	82	65	37	24%	11%	16%	12%
Vence	607	239	203	81	8%	4%	4%	4%
Métropole Nice Côte d'Azur	32 754	13 313	11 373	3 536	15%	7%	6%	7%

Source : Cnam 2015

215 personnes bénéficient de la CMU-C dans le quartier à la fin de l'année 2015, **soit environ 12% de la population**. Là encore l'écart avec la commune est important puisqu'il atteint 8 points.

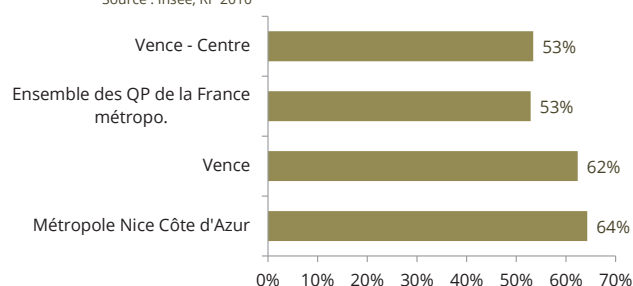
Quelque soit le territoire observé, **le taux de couverture est le plus important parmi les populations jeunes (moins de 18 ans) : 24% bénéficient de la CMU-C dans le quartier Centre.**

Un peu plus de la moitié des jeunes de 16-24 ans sont scolarisés

Potentiellement, un faible taux de scolarisation induit de faibles niveaux de formation sur le quartier et une présence plus importante d'ouvriers et d'employés (dont la qualification requise est moins élevée que sur les autres CSP).

Sur le quartier, le taux de scolarisation des 16-24 ans atteint 53%, valeur identique à celle de l'ensemble des QP de la France métropolitaine. Il est en revanche inférieur à la moyenne communale (9 points de moins).

Taux de scolarisation des 16-24 ans
Source : Insee, RP 2010

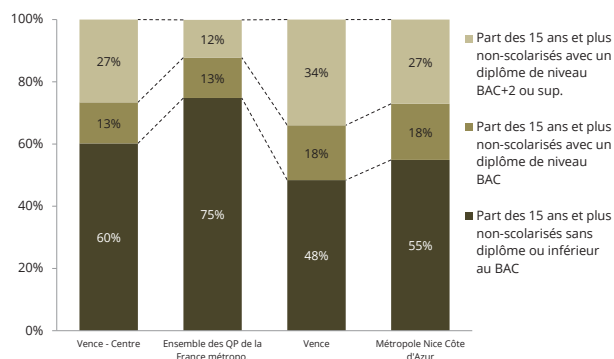


Note méthodologique :

Le taux de scolarisation couvre les 16-24 ans. Si un faible taux induit une probabilité d'échec scolaire plus importante, cela est surtout vrai chez les 16-18 ans. De plus, l'indicateur ne traduit qu'une scolarité étudiante plus ou moins longue, mais pas nécessairement un «échec» scolaire ou un bas niveau de formation (sortie sans diplôme ou avant le BAC).

60% de la population non-scolarisée possède un bas niveau de formation

Répartition des 15 ans et plus non-scolarisés selon leur niveau de formation
Source : Insee, RP 2010



Note méthodologique :

Le calcul des niveaux de formation se réalise sur la population des 15 ans et plus ayant achevé leur scolarisation.

Les bas niveaux de formation (inférieurs au BAC) regroupent les sans-diplômes, les CEP, CAP-BEPC, et brevet des collèges.

Le niveau de formation est nettement inférieur dans les quartiers de la Politique de la ville qu'ailleurs ; dû notamment à une scolarité bien souvent écourtée.

Sur le quartier, la part des 15 ans et plus non-scolarisés sans diplôme ou inférieur au BAC atteint 60%, soit 15 points de moins que la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains et 12 points de plus que la moyenne communale. **La part des 15 et plus non-scolarisés diplômée d'un niveau bac+2 ou plus est importante en comparaison des autres quartiers prioritaires de France métropolitaine (27% contre 12%).**

Aucun collégien du quartier n'est scolarisé en REP / REP+

	Nombre de collégiens scolarisés	Répartition des collégiens par type d'établissement (en %)			Part des collégiens en SEGPA, ULIS ou UPE2A (en %)
		public*	privé	REP / REP+	
Vence - Centre	100	100,0	0,0	0,0	0,0
Vence	863	98,7	1,3	0,0	1,8
Métropole Nice Côte d'Azur	23 986	73,6	14,9	11,6	3,1

* hors REP / REP+

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Depp 2015

100 collégiens sont scolarisés dans le quartier prioritaire Centre en 2015, aucun n'est scolarisés dans un collège faisant partie du réseau d'éducation prioritaire (REP et REP+). A l'échelle de la commune, cette part est également nulle (13% à l'échelle de la métropole Niçoise).

Les filles représentent seulement 39% des collégiens recensés sur le quartier, c'est faible par rapport à la moyenne communale : 48%.

Un quart des lycéens du quartiers scolarisés en filière professionnelle

	Nombre de lycéens scolarisés (lycée public)	Part de lycéens scolarisés par filière (en %)		Part de filles scolarisées parmi les lycéens (en %)	
		générale ou technologique*	professionnelle	générale ou technologique*	professionnelle
Vence - Centre	65	76,9	23,1	56,0	46,7
Vence	648	86,9	13,1	52,8	35,3
Métropole Nice Côte d'Azur	15 786	76,7	23,3	52,9	42,7

* hors REP / REP+

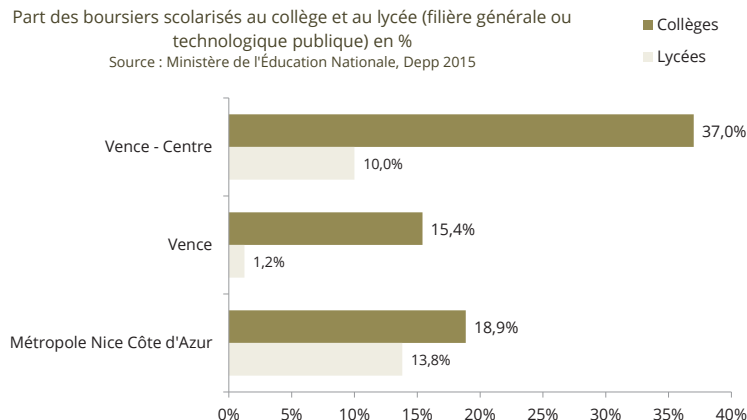
Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Depp 2015

23% lycéens du quartier sont en lycée professionnel, soit un taux plus élevé que la moyenne communale (13%). C'est également le cas pour la scolarisation des filles.

Une forte représentation des boursiers

Part des boursiers scolarisés au collège et au lycée (filière générale ou technologique publique) en %

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Depp 2015



37% des collégiens du quartier inscrits dans un établissement public sont boursiers, contre 15% à l'échelle de la commune.

10% des lycéens du quartier inscrits dans un établissement public sont boursiers, contre 1% à l'échelle de la commune.

59% des 15-64 ans sont en emploi et 19% sont en emploi précaire

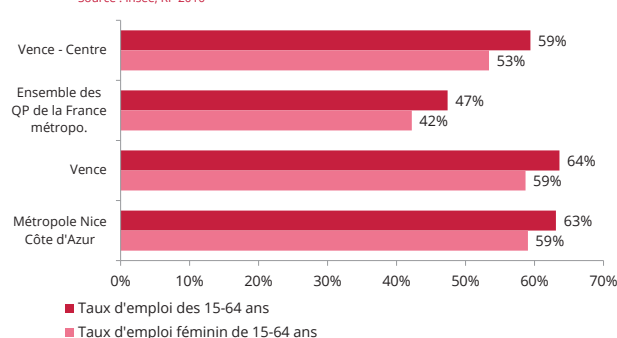
Le taux d'emploi des 15-64 ans est supérieur sur le quartier par rapport à l'ensemble des quartiers prioritaires métropolitains (59% contre 47%). Il est néanmoins inférieur à la moyenne communale qui atteint 64%.

Le **taux d'emploi féminin** est plus faible que celui des hommes sur le quartier puisqu'il est de 53% (contre 59% sur la commune).

19% des salariés sont en contrat dit précaire (à durée déterminée).

Taux d'emploi des 15-64 ans

Source : Insee, RP 2010



Note méthodologique :

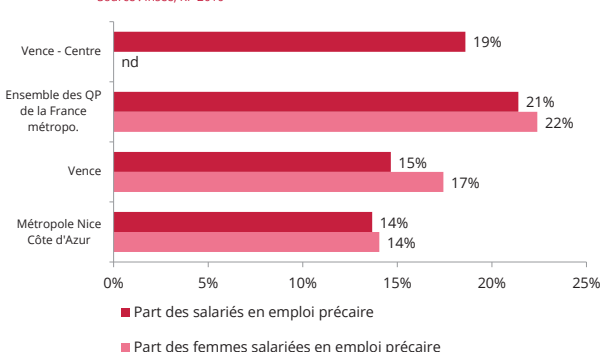
Les données des 2 graphiques ci-contre sont issues des estimations RP de l'Insee de 2010.

Le taux d'emploi rapporte les 15-64 ans en emploi à la population de 15-64 ans du territoire. Le **taux d'emploi féminin** rapporte le nombre de femmes de 15-64 ans en emploi à la population féminine de 15-64 ans du territoire.

Sont considérés comme **contrats précaires** les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

Part des salariés en emploi précaire

Source : Insee, RP 2010



19% des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus de deux ans à Pôle Emploi

Nb de DEFM des catégories ABC en 2016		Répartition selon le sexe				Demandeurs de longue durée (2 ans ou plus)	
		Hommes		Femmes			
		Nb	%	Nb	%	Nb	%
Vence - Centre	242	148	61%	94	39%	47	19%
Ensemble des QP des Alpes Maritimes	10 025	5 511	55%	4 180	42%	1 880	19%
Vence	1 415	703	50%	712	50%	301	21%
Métropole Nice Côte d'Azur	53 013	27 534	52%	25 479	48%	10 904	21%

Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016

A la fin de l'année 2016, **240 demandeurs d'emploi des catégories ABC** résident dans le quartier, 61% sont des hommes.

Le taux de chômage de longue durée (deux ans ou plus) dans le quartier est égal à la moyenne des quartiers prioritaires des Alpes Maritimes (**19%**).

Note méthodologique :

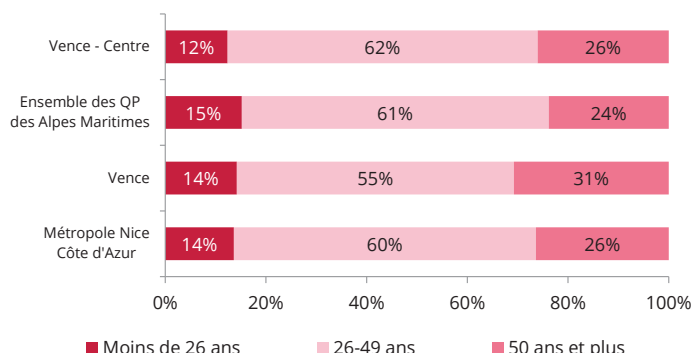
Les données sur les demandeurs d'emploi sont issues de Pôle Emploi et transmises par l'Insee à l'échelle du contour exact des quartiers de la Politique de la ville. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QP de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

Les données décrivant le sexe, l'âge et la durée du chômage se rapportent aux DEFM des catégories ABC au 31/12/2016.

Deux tiers des demandeurs d'emploi ont entre 26 et 49 ans

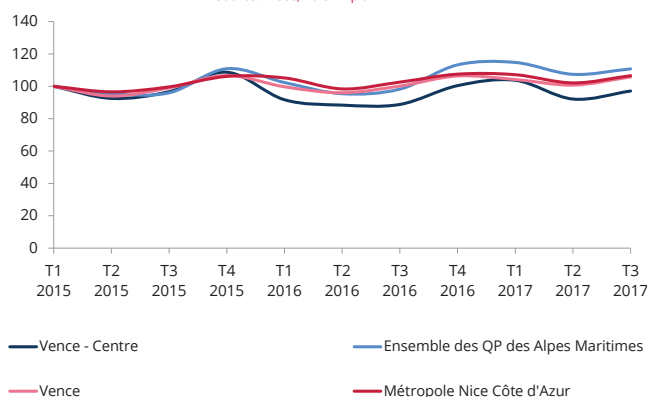
Compte tenu des tranches d'âge considérées, les 26-49 ans représentent assez logiquement la majeure partie des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) des catégories ABC. Quelque soit le territoire, **deux tiers des demandeurs d'emploi sont âgés de 26 à 49 ans**. Dans le quartier Centre, la part des DEFM âgés de moins de 26 ans atteint 12%, celle des 50 ans et plus est de 26%. La répartition des DEFM par classe d'âge du quartier est proche de celle de l'ensemble des quartiers prioritaires des Alpes Maritimes.

Répartition par âge des DEFM des catégories ABC
Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016



Une stagnation des demandeurs d'emploi sur la période 2015-2017

Evolution du nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C (base 100 en mars 2015)
Source : Insee, Pôle Emploi



Sur les deux années d'observation, on note une stagnation du nombre de demandeurs d'emplois sur le quartier.

Au 1er trimestre de l'année 2015 on comptait 240 demandeurs d'emploi sur le territoire, 230 au 3ème trimestre de l'année 2017, soit une baisse de -3%.

La fin de l'année 2015 a été marquée par une hausse de +9% du nombre de DEFM, avant une forte baisse sur l'année 2016. Depuis le début de l'année 2017, le nombre de DEFM est revenu au niveau de 2015.

2% des demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires des Alpes Maritimes se situent sur le quartier Centre (16% à l'échelle de Vence).

80% des contrats aidés sont des contrats uniques d'insertion

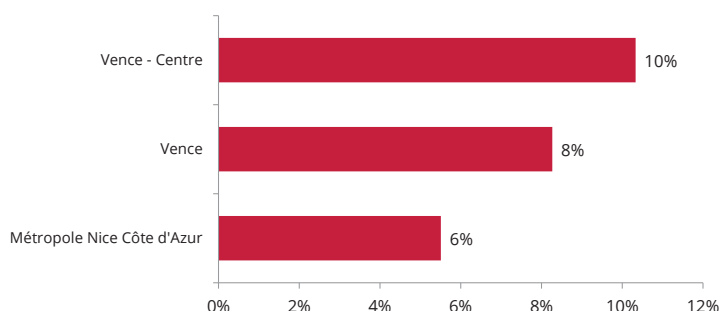
L'accès aux contrats aidés concerne les publics les plus éloignés du marché du travail, c'est-à-dire les demandeurs d'emploi de longue durée, les jeunes en grande difficulté, etc. L'embauche et l'accompagnement de ces contrats spécifiques sont encadrés et appuyés financièrement par l'Etat.

	Nombre de contrats aidés	Répartition par type de contrat (en %)	
		Contrats uniques d'insertion	Emplois d'avenir
Vence - Centre	25	80,0	20,0
Vence	117	86,3	13,7
Métropole Nice Côte d'Azur	2 919	91,7	8,3

Source : Insee, Dares 2016

En 2016, 25 contrats aidés ont été mis en place dans le quartier Centre, dont 20% d'emplois d'avenir qui constituent une réponse aux difficultés particulières rencontrées par les jeunes peu ou pas qualifiés.

Part des contrats aidés parmi les demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories A, B et C en %
Source : Pôle emploi - Dares 2016



Lorsque l'on compare le nombre de contrats aidés au nombre de DEFM de catégories ABC, on observe une proportion légèrement forte dans le quartier qu'ailleurs : 10% pour le quartier Centre.

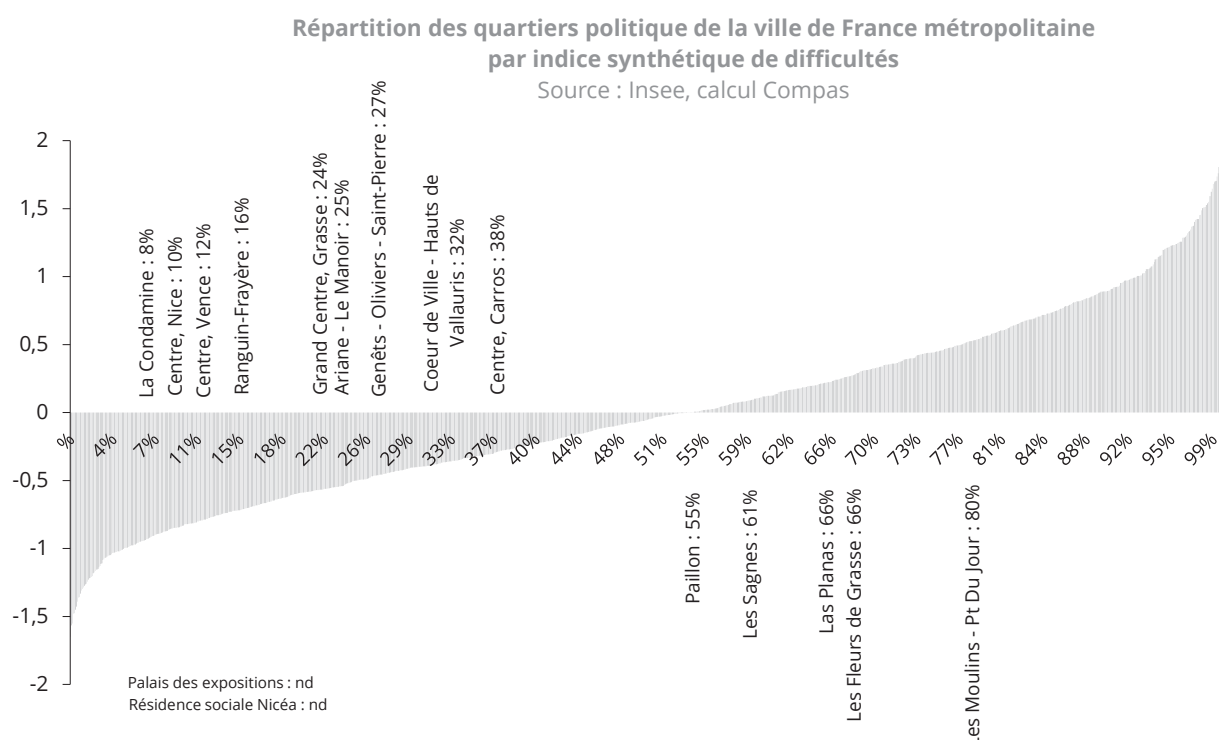
Un taux d'auto-entrepreneurs parmi les créations d'entreprises plus faible dans le quartier que sur l'ensemble de Vence

	Nombre d'auto-entrepreneurs nouveaux	Taux d'auto-entrepreneurs parmi les créations d'entreprises (en %)
Vence - Centre	17	40,5
Vence	110	43,1
Métropole Nice Côte d'Azur	3 651	41,9

Source : Sirene 2015

41% des créations d'entreprises en 2015 sont des auto-entrepreneurs, contre 43% à l'échelle de la commune. Cela concerne environ 20 auto-entrepreneurs dans le quartier.

Positionnement des quartiers selon l'indice de difficultés



L'indicateur synthétique de difficulté place les quartiers du département des Alpes-Maritimes de part et d'autre de l'axe : 5 quartiers concentrent davantage de difficultés que la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains. Le quartier des Moulins - Point Du Jour situé sur les communes de Nice et Saint-Laurent-du-Var est celui dont l'indice est le plus fort.

Le quartier Centre de Vence se situe dans le 1er décile, au 136ème rang des quartiers prioritaires métropolitains (parmi les 1 174 dont la donnée est disponible sur les 4 indicateurs).

A noter : l'absence des quartiers Résidence sociale Nicéa et Palais des expositions à Nice, pour lesquels l'indice n'a pu être calculé par l'indisponibilité de la donnée.

Note méthodologique :

L'indice synthétique des difficultés classe les quartiers prioritaires de la Politique de la ville en fonction de l'intensité de leurs difficultés sociales et économiques. Cet indice correspond à la somme des écarts de quatre indicateurs par rapport à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires de la ville. Les indicateurs choisis sont les suivants :

- Part des ménages à bas revenus (en %),
- Part de la population sans diplôme ou avec un diplôme de niveau inférieur au BAC (en %),
- Part des familles monoparentales (en %),
- Part des emplois précaires (CDD, Intérim, emplois aidés, apprentis et stages rémunérés) (en %).

Ces indicateurs ont été choisis en fonction de leur disponibilité et de leur représentation de difficultés sociales et/ou économiques. Chaque indicateur mesure un type de difficultés : pauvreté (ménages à bas revenus), bas niveau de formation (sans diplôme ou avec un diplôme niveau inférieur au BAC), composition familiale (famille monoparentale) et emploi (emplois précaires).

Le graphique ci-dessus répartit l'ensemble des 1 174 quartiers prioritaires de la Politique de la ville par indice synthétique de difficultés en les classant par ordre croissant (seuls les quartiers où toutes les données sont disponibles ont été pris en compte). Plus l'indice est élevé, plus les difficultés sont importantes. Quand l'indice est négatif, l'intensité des difficultés du quartier est inférieure à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires pris en compte.

Ce document reprend l'information disponible aux contours exacts du territoire. Il est possible d'avoir une information plus problématisée au niveau des IRIS (une analyse qui croise les données et permet de mieux cibler les enjeux). Il est dans tous les cas nécessaire de croiser ces données avec les perceptions et ressentis des acteurs dans le cadre de groupes de travail (voire même il est possible d'y associer les habitants au travers des conseils citoyens). La statistique est un éclairage nécessaire mais pas suffisant pour faire un diagnostic de territoire.

Quartier Centre Ville de Vence



Contact :

Hervé Guery

herve.guery@compas-tis.com

Tél. : 02 51 80 69 80

Nantes - Paris - Strasbourg

www.lecompas.fr

**Le Compas, au service des collectivités locales
depuis 25 ans**

Une gamme complète d'interventions autour
de l'observation des territoires.

Une expertise dans le domaine de l'analyse,
de la prospective et de l'évaluation, fondée sur son
expérience et la maîtrise des outils techniques.

Des publications en accès libre sur :

www.lecompas.fr

www.observationsociete.fr